

# Bertogne



MAI &  
JUN 2022

## BULLETIN COMMUNAL



P.2

• Maison communale



P.7

• Repair Vélo



P.15

• Prestation serment  
du nouveau bourgmestre

# CITOYENNETÉ



Ce 31 mars 2022, le conseil communal de Bertogne a validé la démission de notre bourgmestre Christian Glaude pour raison médicale. Christian était aux services des citoyens de Bertogne pendant 40 années : de 1982 à 1994 en tant que Conseiller, de 1994 à septembre 2014 en tant que 1<sup>er</sup> Echevin et de 2014 au 31 mars 2022 en tant que Bourgmestre. Grâce à son travail et à sa détermination, il a contribué grandement au développement de notre Commune. Pensons à la qualité des établissements scolaires, de l'enseignement et bien d'autres projets.



Merci à lui pour son engagement tout au long de ces nombreuses années en tant que mandataire au service de la population bertogarde. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et une bonne retraite.

C'est donc avec une certaine émotion que j'ai presté serment en

tant que nouveau Bourgmestre de notre Commune. Mon objectif est très clair : la continuité de l'entretien de notre patrimoine (routes, églises, ...) et l'aboutissement des projets mis sur la table :

- 1: Fusion avec Bastogne avec comme seul et unique but le bien-être du citoyen à moyen et long terme
- 2: Création d'une maison Médico-Sociale aux anciens établissements Lambert
- 3: Réalisation d'une maison culturelle polyvalente à Bertogne
- 4: Aménagement d'une Halle sur la place du commerce

Lors du conseil communal du 31 mars, nous avons également acté l'entrée de Christine Glaise en tant qu'Echevine et l'entrée de Valérie Vermeesch en tant que nouvelle Conseillère Communale. Bienvenue à elles !

Je vous remercie pour votre confiance et m'engage à mettre tout en œuvre pour que notre belle Commune de Bertogne poursuive son dynamisme !

Jean-Marc Franco

## Davantage de visibilité pour les hébergements touristiques

## #Ça, c'est la Province!

En province de Luxembourg, les propriétaires de gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, campings, villages de vacances et attractions, se comptent par centaines. Si vous ou vos proches en font partie, le service provincial du tourisme dispose d'une cellule d'accompagnement des prestataires touristiques. Elle est là pour améliorer la visibilité et le positionnement sur le web via un accompagnement numérique.

**Comment ?** En proposant **gratuitement** un processus complet comprenant :

- un audit numérique des outils existants mettant en avant leurs forces et faiblesses : analyse du site web, de la fiche Google My Business, présence et utilisation des réseaux sociaux, e-réputation (avis clients), référencement naturel, commercialisation en ligne, ...
- une sélection des axes les plus judicieux à travailler pour optimiser le positionnement en ligne

- des conseils pratiques pour le site web, l'amélioration des réseaux sociaux, la mise en place de campagnes sponsorisées, la conception d'une page Google My Business, TripAdvisor, ...
- une aide à l'e-commercialisation via l'Outil Régional de Commercialisation (ORC) développé par Wallonie Belgique Tourisme pour la vente en ligne sur les supports numériques

- une analyse puis une amélioration des contenus néerlandophones
- un accès gratuit à la médiathèque pour illustrer leurs supports
- une aide de 120 euros est proposée aux hébergements de terroir pour l'amélioration de leurs outils numériques.

Toutes les infos et le formulaire se trouvent sur [le site](http://le site) 084/410 216 - [f.baade@province.luxembourg.be](mailto:f.baade@province.luxembourg.be)

## Pollens et allergies : la Province vous informe

La Province de Luxembourg est active en cette matière qui affecte la santé. Pour prévenir ces allergies, elle collabore, avec Sciensano, aux mesures du taux de pollen et de spores fongiques dans l'air extérieur.

Le réseau de surveillance aérobiologique belge compte 5 stations de mesure dont une à Marche-en-Famenne où le capteur est placé sur le toit de la bibliothèque. Le capteur est relevé par la Province de Luxembourg une fois par semaine pendant toute la saison pollinique. Celle-ci commence avec la pollinisation du bouleau et se termine avec celle des graminées, soit de mi-mars à fin août.

Les données récoltées sont traitées par Sciensano qui publie l'information aérobiologique belge sur <https://airallergy.sciensano.be>.

Elles sont ensuite disponibles, assorties d'un commentaire, sur le site de la Province de Luxembourg (via Citoyens/Santé/Prévention santé/Thématiques Santé/Pollens) puis dans nos médias locaux qui relaient cette information. Les personnes allergiques peuvent ainsi prévenir l'apparition des symptômes dus à une exposition aux allergènes.



Plus d'infos ?

Province de Luxembourg - 084/310 503 - [samilux@province.luxembourg.be](mailto:samilux@province.luxembourg.be)



La version complète de la revue trimestrielle # Ça, c'est la Province ! est à découvrir via le site [www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be)

Tous les hébergements touristiques sont repris dans l'annuaire du site internet communal. Votre hébergement n'y apparaît pas ? Contactez-nous ! 061/21.61.09 ou [adi@bertogne.be](mailto:adi@bertogne.be)

DU 31 MARS 2022

## Les nouveaux mandataires ont prêté serment lors du Conseil communal.

- Jean-Marc Franco a prêté serment comme nouveau Bourgmestre suite à la démission pour raison médicale du Bourgmestre Christian Glaude.
- Gretel Schrijvers devient 1<sup>er</sup> échevine et Eric Demeuse 2<sup>e</sup> échevin.
- Christine Glaise-Ney est maintenant 3<sup>e</sup> échevine.
- Valérie Vermeersch devient conseillère communale.

Madame Cécile Thiry est élue de plein droit en qualité de conseillère de l'action sociale suite à la démission de Mme Sylviane Arnould.

A l'unanimité décide de valider l'engagement d'un fonctionnaire sanctionnateur pour l'ensemble des huit communes de la Zone de Police Centre Ardenne.

A l'unanimité adopte la motion déposée par la FWA (Fédération Wallonne de l'Agriculture) relative au plan stratégique de mise en œuvre de la politique Agricole commune.

A l'unanimité adopte une motion relative à des mesures structurelles en faveur du personnel soignant (revalorisation du personnel).

A l'unanimité adopte une redevance communale pour les exercices 2022 à 2024 pour la fréquentation des enfants aux activités organisées par l'accueil extrascolaire.

A l'unanimité décide d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché «*Organisation de plaines communales durant les vacances estivales 2022*», établis par la commune de Bertogne. Le montant estimé s'élève à 44.650,00€ TVAC (0% TVA).

A l'unanimité décide d'intervenir à concurrence de 173.166,24euros dans le budget 2022 de la zone de police 5301 «*Centre-Ardenne*».

Par 7 Oui pour les membres de la majorité et 6 Abstentions par les membres de la minorité approuve le rapport annuel 2021 de développement rural.

A l'unanimité décide de ratifier la décision du collège communal du 17.03.2022 d'ester en justice à l'encontre du SPW, autorité administrative, qui a délivré le permis unique relatif à la construction et l'exploitation d'un parc de 6

éoliennes d'une puissance maximale totale de 23,4 MW sur le territoire communal de Bertogne, le long de l'autoroute E25 au niveau des aires autoroutières de Bastogne.

La minorité demande la parole pour demander une motion afin de changer l'ordre des points sur la deuxième convocation. La demande a été rejetée par 7 voix «*contre*» et 6 voix «*pour*».

Idem pour la demande d'amendement sur le projet de décision de fusion, par 7 voix «*contre*» et 6 voix «*pour*» refuse l'amendement du groupe «*Avec Vous*».

Par 7 voix «*Pour*» et 6 voix «*Contre*» décide d'approuver le principe d'une fusion volontaire de la commune de Bastogne et de la commune de Bertogne à la date du 2 décembre 2024 ;

A l'unanimité prend acte de la décision du collège du 10.03.2022 relevant l'irrecevabilité de la demande citoyenne de consultation populaire aux motifs suivants : le document n'était pas conforme et les coordonnées des signataires n'étaient pas complètes.

A l'unanimité décide d'analyser la demande des conseillers communaux du groupe «*Avec Vous*» relative à l'organisation d'une consultation populaire ;

Par 7 voix «*contre*» et 6 voix «*pour*» la demande du groupe «*Avec Vous*»,

Décide de considérer la demande d'une consultation populaire ayant pour objet «*Souhaitez-vous une fusion des communes de Bastogne et Bertogne ? OUI - NON*» non pertinente au vu des arguments présentés

Par 7 voix «*contre*» et 6 voix «*pour*» la demande du groupe «*Avec Vous*» relative à l'organisation d'une consultation populaire, décide de ne pas organiser une consultation populaire ayant pour objet «*Souhaitez-vous une fusion des communes de Bastogne et Bertogne ? OUI - NON*»

Interpellation citoyenne reçue le 23.02.2002 conformément à l'article 68 du Règlement d'Ordre Intérieur du conseil communal :

Concernant l'annonce de la fusion de la commune avec celle de Bastogne, le citoyen demande :

- soit d'organiser une consultation populaire.
- soit de remettre ce projet de fusion à l'échéance électorale suivante et mettre ce point dans vos programmes électoraux des futures élections de 2024. Réponse a été donnée par le Bourgmestre lors du Conseil communal.

## LES INFOS DE LA POLICE

### LES 2 ROUES SONT DE RETOUR SUR LES ROUTES. SOYONS VIGILANTS.

Nous sommes à quelques jours des vacances de printemps. Avec le retour des beaux jours, cette période de congé s'annonce propice aux balades à vélo ou à moto. Nous serons certainement nombreux à ressortir nos deux-roues du garage dans les prochains jours et tout particulièrement, les plus jeunes d'entre nous.

Étant donné leur moindre présence pendant l'hiver, les automobilistes peuvent avoir perdu l'habitude de croiser des deux-roues.

L'AWSR veille dès lors à rappeler les bons réflexes pour partager la route en sécurité.



#### DES CHIFFRES INTERPELLANTS

Le début des vacances de printemps est la période idéale pour rappeler l'importance d'être attentif aux usagers vulnérables que sont les deux-roues. Environ 80% des accidents impliquant des vélos ou des motos ont en effet lieu entre avril et septembre et la proportion est de 64% pour les accidents impliquant des cyclomoteurs. Par ailleurs, une grande proportion (40%) des accidents impliquant des motards a lieu pendant les journées de week-end. Ceci démontre une utilisation des deux-roues largement liée à la détente et aux loisirs.

Quand un deux-roues entre en collision avec un autre usager, celui-ci est un automobiliste dans 8 cas sur 10. Cela augmente considérablement le risque d'être tué ou blessé pour le deux-roues puisqu'en l'absence d'habitacle, il est bien plus vulnérable sur la route.

#### ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

A la sortie de l'hiver, les automobilistes

peuvent avoir perdu l'habitude de croiser des deux-roues. De même, certains cyclistes, cyclomotoristes ou motards n'ont plus utilisé leur engin depuis un petit moment. Quelques réflexes peuvent être adoptés pour partager la route en toute sécurité.

Conseils pour les automobilistes :

Garder ses distances lors des dépassements. Pour rappel, il faut laisser une distance latérale d'au moins 1m50 entre leur véhicule et les cyclistes hors agglomération et 1m en agglomération.

Communiquer clairement ses intentions en utilisant ses clignotants avant tout changement de direction.

Être attentif à son angle mort car un cycliste ou une trottinette pourrait s'y trouver.

Anticiper son dépassement. En raison de leur étroite silhouette, leur vitesse est souvent sous-estimée. Il vaut dès lors mieux attendre un peu, plutôt que de se dire qu'on va vite passer.

#### CONSEILS POUR LES 2 ROUES :

- Se rendre visible en adoptant une bonne position sur la chaussée et en privilégiant un équipement de couleur claire ou fluo.
- Indiquer clairement ses intentions et chercher le contact visuel avec les usagers venant en sens inverse avant d'effectuer une manœuvre.
- Porter un casque. C'est obligatoire pour les motos et cyclos mais c'est également recommandé en trottinette et à vélo.
- Circuler aux endroits prévus.

#### DUCOMBLE Virginie

Premier Inspecteur

Division Accueil Quartiers BERTOGNE

Zone de Police 5301 - Centre Ardenne

Rue Grande (Bertogne), 33/1

6687 BERTOGNE

GSM : 0498/93.43.37

Fax : 061/21.06.78

## LES INFOS DE L'ADL

La saison des Marchés du Terroir des Deux Ourthes arrive à grand pas ! Vous êtes artisan ou producteur local et vous souhaitez y participer ? Contactez l'ADL !

#### DATES 2022 :

BERTOGNE : 21/07 et 18/08

AMBERLOUP : 7/07, 28/07, 4/08 et 25/08

CHAMPLON : 14/07 et 11/08



[www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be](http://www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be)

ADL Tenneville, Sainte-Ode et Bertogne



## UN MOIS, UN THÈME SUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE BERTOGNE

**Place du commerce,  
le mardi de 14h à 19h.**

Le dernier mardi du mois, une thématique ou une action promo sera mise à l'honneur sur le marché hebdomadaire : en avril, promo sur le textile ; en mai, action spéciale sur les plantes, etc. Restez à l'affût via la page Facebook de l'ADL et celle de la commune.

**Une organisation de l'ADL, de la commune et des marchands ambulants.**



**ADL de Tenneville,  
Sainte-Ode et Bertogne**

Frédérique Gatellier

adl@bertogne.be ou **061/21.61.09**

[www.adl-tenneville-sainte-ode-bertogne.be](http://www.adl-tenneville-sainte-ode-bertogne.be)

## Visite de vétérans américains à Flamierge



Ce samedi 19 mars, nous avons eu le grand honneur de recevoir 7 vétérans américains :

Robert Withe (*507<sup>th</sup> parachute infanterie*), Sid Levit (*193<sup>rd</sup> division infanterie des planneurs*), Olivier Harris (*513<sup>th</sup> infanterie parachute*), Richard Wever (*compagnie état-major divisionnaire*) qui est déjà revenu en automne de l'année passée, Harvey Segal (*2<sup>me</sup> infanterie division*), Robert Chouinard (*128<sup>me</sup> bataillon anti aérien*) Edwin Cottrel (*493<sup>rd</sup> escadron de chasse*), ainsi que leurs accompagnants pour commémorer le monument de la 17<sup>th</sup> Airborne Division de Flamierge en présence des autorités communales et des membres du cercle d'histoire de Bertogne.

Ce fût un moment émouvant pour tous, de voir ces hommes revenir sur les territoires où ils ont combattu afin de nous rendre notre liberté, lors de l'offensive des Ardennes.

Un tout grand merci aux associations Belgian Friendly 101<sup>st</sup> et 501-506 PIR de Vellereux ainsi qu'à Frédéric Dehon pour leur organisation, leur dévouement et le travail de mémoire si important qu'ils perpétuent.



## VOTRE CPAS VOUS INFORME

**Avis aux bénéficiaires de l'allocation de chauffage, depuis la fin des mesures sanitaires, la procédure habituelles est à nouveau d'application.**

### QUELLES SONT LES CONDITIONS D'OCTROI ?

Vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants: le gazoil de chauffage, le pétrole lampant (type c), le gaz propane en vrac et vous appartenez à une des catégories suivantes :

- bénéficiaires de l'assurance maladie invalidité (BIM)
- personnes à bas revenus,
- personnes en règlement collectif de dettes ou en médiation de dettes

et le CPAS a constaté que vous ne pouvez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage.

### OÙ ET QUAND INTRODUIRE VOTRE DEMANDE ?

Auprès du CPAS Bertogne ,

- ✓ lors des permanences du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
- ✓ dans les 60 jours de la livraison (et dans l'année en cours)
- ✓ Les documents à présenter sont une copie de la carte d'identité du demandeur, la facture ou le bon de livraison ainsi qu'un numéro de compte.
- ✓ 3 signatures manuelles sont nécessaires pour introduire officiellement votre demande.

Pour vérifier si vous répondez aux conditions de revenus mentionnées ci-dessus, le CPAS consultera par voie informatique vos données de revenus, directement auprès du SPF Finances ainsi que celles des membres qui composent votre ménage.

Pour plus d'info, adressez-vous au **CPAS de Bertogne 061/21 20 39**, ou téléphonez au numéro de téléphone gratuit du Fonds chauffage : **0800/90.929**, ou consultez leur site web : [www.fondschauffage.be](http://www.fondschauffage.be).

### LE CPAS RECHERCHE DES PERSONNES BÉNÉVOLES

- en possession du permis B pour le transport de personnes et/ou de matériel
- flexibles pour différentes tâches de soutien selon les besoins du service (aide alimentaire, ...)
- parlant ukrainien et français, prêtes à offrir un service d'interprète au sein des services sociaux.

Vous vous reconnaissez dans une de ces compétences, et vous souhaitez offrir un peu de votre temps, contactez Cindy KAISER au **061/21 20 39 (du mardi au jeudi en matinée)**.





## LES INFOS D'IDÉLUX

### 3 CONSEILS POUR UN PRINTEMPS SANS PESTICIDES

Les pesticides sont des produits dangereux qu'il convient d'utiliser avec attention. Leurs emballages doivent être rapportés au recyparc. Mais nous pouvons aussi adopter des gestes plus respectueux de l'environnement. C'est pour sensibiliser à ces bonnes pratiques qu'IDELUX Environnement s'associe au « Printemps sans pesticides » avec l'asbl CORDER, Adalia, la COPIDEC et la Wallonie.

#### 1. RESPECTER LES DOSAGES

Mal utilisés, les pesticides représentent un risque important pour votre santé et l'environnement. Les instructions fournies avec le produit (dosage, dilution, méthode d'application) permettent non seulement un traitement efficace mais également de limiter les risques pour l'utilisateur (brûlure, contamination...) ou pour l'environnement. Il est donc primordial de respecter ces conditions d'utilisation.

#### 2. PRIVILÉGIER LES ALTERNATIVES ÉCOLOGIQUES

Vous pouvez par exemple attirer dans votre jardin les prédateurs naturels des ennemis de vos plantes en

favorisant la biodiversité, grâce à une bande fleurie spontanée ou à semer, un nichoir, des haies, un hôtel à insectes, ou en évitant de tondre votre pelouse avant la mi-juin.

#### 3. RAPPORTER LES EMBALLAGES DES PESTICIDES AU RECYPARC

Néanmoins, si vous avez recours à des pesticides, sachez que leurs emballages font partie des déchets spéciaux des ménages (DSM). Cela signifie que ces déchets ne peuvent en aucun cas être jetés à la poubelle, mais doivent obligatoirement être apportés au recyparc (attention, le dépôt au recyparc est valable uniquement pour les ménages; les entreprises doivent faire appel à des repreneurs agréés).



# SPORTS & LOISIRS



## GRAND FEU À BERTOGNE

Après 2 années sans grand feu, c'est avec énormément de plaisir que les habitants de Bertogne se sont retrouvés pour ce moment convivial.



Le comité organisateur les Balouches a pu compter sur la coopération des enfants et des enseignantes de l'école pour la réalisation du traditionnel «bonhomme hiver».

Les enfants du plus petit au plus grand se sont appliqués et ont mis tout leur cœur pour personnaliser et customiser celui-ci.

Tout ce petit monde était présent pour voir l'envolée de ce bonhomme et ainsi fêter l'arrivée des beaux jours.



## ASBL Local Saint-Lambert de Longchamps

Le comité vieillissant de gestion de la salle Lambert aimerait faire appel à des habitants de Longchamps afin de renforcer l'équipe responsable du local.

Si en vous sommeille le désir de rendre service à la communauté, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Vous serez accueillis à bras ouverts.

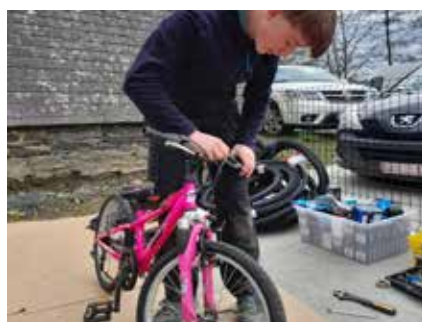
Prenez contact avec la Présidente, Mme **Jeanine Demuyck** (061/21.64.70)

*La Présidente, Demuyck.*

*Le Secrétaire, Poncelet G.*

*Le trésorier, Thiry Ch.*

## 1<sup>er</sup> repair et bourse aux vélos des Coll'vers Demain



Les **Coll'vers Demain** sont un collectif de citoyens en vue de proposer des actions et solutions concrètes inspirées des initiatives de transition qui fleurissent dans le monde. Le 10 avril, ils organisaient leur premier Repair et Bourse aux vélos. Grâce aux talents de Martin Dehard de Champs, une dizaine de vélos ont été réparés. Petits et grands ont également pu profiter des nombreux vélos mis en dépôt pour trouver leur bonheur et repartir sur deux roues !

Un grand merci à Cédric Minet de Givry qui a accueilli l'événement les bras ouverts dans son espace extérieur.

D'autres actions et événements sont en préparation, toutes les infos sur la page  des **Coll'vers Demain**.

Vous souhaitez rejoindre le collectif, n'hésitez pas à les contacter via leur page.

# CULTURE & PATRIMOINE



## Bibliothèque communale de Bertogne



Rue Viomont 8


**HEURES D'OUVERTURE POUR LE PRÊT:**

- **Judi de 13h00 à 16h00**
- **Samedi de 10h00 à 12h00**

Vinciane PRESER:

0474/33.10.23

[biblio.berto@gmail.com](mailto:biblio.berto@gmail.com)

 Bibliothèque de Bertogne

### ANIMATIONS « IL ÉTAIT UNE FOIS » ET « MATINS CÂLINS »

Si vous souhaitez être informé de nos prochaines activités, vous pouvez communiquer votre adresse mail à :

[biblio.berto@gmail.com](mailto:biblio.berto@gmail.com)



Samedi 9 juillet 2022

### La fête à La Pierre

Bombée, marquée, tailladée, la pierre continue à faire rêver. Pour célébrer cette promesse de contes et de légendes, la commission culturelle de Racines et d'Idées renouvelle la fête à La Pierre avec une balade animée, un spectacle de magie et un concert.



De 14 à 14h30 : **BALADE CONTÉE / La vallée de Rahimont**

Trois départs à partir de Bethomont sur le site de La Pierre.

N'oubliez pas vos bottines et votre bouteille d'eau!

16h : **QUENTIN MASSART MAGIE**, spectacle familial pour petits et grands.

18h : **MARY ANN SCOT AND BAND** en concert.

Bar et petite restauration sur le site à partir de 16h.



Mary Ann Scot ? Cette chanteuse pour moitié belge par sa mère et moitié écossaise par son père, est venue il y a plusieurs années s'implanter dans le Brabant Wallon, une région où, proximité et mentalité villageoise lui rappellent quelque peu sa campagne écossaise où elle est née et a grandi. De plus en plus souvent sollicitée, Mary Ann Scot et son band se déplacent partout en Belgique et également à l'étranger : en Ecosse (of course !), Islande, Allemagne, Danemark, Luxembourg, au Wild Horse Saloon à Nashville, à

PAF: < 6 ans : gratuit  
6 > 12 ans : 4€  
Adulte : 10€

Un ticket boisson gratuit pour les Pierre et les Pierrette

Inscription pour la balade contée auprès de Emilie Delperdange  
0498 333 854 / [emiliedelperdange@gmail.com](mailto:emiliedelperdange@gmail.com)



## NOS CITOYENS ONT DU TALENT



Cette fois, c'est à Flamierge que nous nous rendons pour rencontrer l'artiste **Anne Dominique**.

Installée depuis 29 ans, Anne et sa famille ont construit un bel espace où elle se sent bien pour créer.

Anne pratique la gravure, son art nécessite l'acquisition de différentes techniques et le passage par de nombreuses étapes avant d'arriver au résultat final.

Elle commence par attaquer la matière en gravant, en contournant. Les matériaux qu'elle utilise sont le lino, le métal ou alors exceptionnellement, elle imagine d'autres procédés tels que du plastique de récupération chauffé.

Cette matrice - ce relief créé - sera ensuite enduite d'encre à l'eau et passée sous presse. Une empreinte se dévoilera sur le papier sélectionné ou sur le support choisi. Pour ce projet (voir photo), Anne a imprimé sur des rondins de bois. Les résultats, selon les techniques utilisées (mouillages du papier,...) peuvent être aléatoires ou maîtrisés par l'artiste.

A ces techniques de gravure, Anne ajoute quelques fois des couleurs et des impressions en veillant toujours à travailler avec des matériaux naturels.

Soucieuse de poursuivre un travail

respectueux de l'environnement, Anne trouve son inspiration au contact de la nature et de la végétation durant ses longues randonnées.

Tombée en amour pour la gravure durant ses études secondaires, Anne Dominique pratique actuellement la gravure en compagnie d'autres artistes dans le collectif « Impression'S ».

Cette collaboration lui permet d'enrichir sa créativité. Cette émulation l'emmène quelque fois vers des échanges internationaux tels que le Danemark et le Canada.

Pour découvrir son travail, il faudra être patient. Des projets sont en préparation, mais il est un peu tôt pour les dévoiler. En attendant, vous pouvez vous rendre sur Facebook et découvrir la page du collectif Impression'S



# ENFANCE & JEUNESSE



## EXTRASCOLAIRE

### Accueil temps libre et CCA

Depuis 2004, la commune de Bertogne s'est inscrite dans le dispositif du Décret Accueil Temps Libre (selon une convention signée avec l'ONE) qui vise le soutien de l'accueil des enfants durant leur temps libre.

Le temps libre reprend toutes les activités (sportives, culturelles, des mouvements de jeunesse et des accueils extrascolaires) organisées en dehors des heures scolaires (matin, soir, mercredis après-midi, week-ends, congés scolaires). L'ensemble du secteur de l'accueil de l'enfance à Bertogne s'efforce dès lors de développer un accueil de qualité, diversifié et coordonné. Ce sont les missions de la Coordination ATL avec le soutien de la commune.

Une CCA, Commission communale de l'accueil se réunit minimum 2x par an pour améliorer la qualité de l'accueil sur la commune.

Envie de rejoindre la CCA en tant que représentant d'une composante (parents, association de parents, association culturelle, sportive ou opérateur de l'accueil) ? C'est toujours possible en contactant la coordinatrice Accueil Temps Libre **CHISOGNE Marine** via [extrascolaire@bertogne.be](mailto:extrascolaire@bertogne.be) ou au 061 21 02 76.

### Ça bouge à l'accueil extra-scolaire !



Grâce à leur super équipe d'accueillantes, les enfants de l'accueil extra-scolaire de Givry ont l'opportunité de participer à des ateliers divers leur permettant d'éveiller tous leurs sens.

Du sport collectif à la cabane dans les bois en passant à la réalisation intégrale de jeux de société (confection en menuiserie comprise !) ou à des fresques en Pixel art (voir photo), l'encadrement ainsi pratiqué permet à tous de s'y retrouver.

En effet, l'Accueil extra-scolaire est avant tout un accueil TEMPS LIBRE qui doit permettre aux enfants de choisir ce qu'ils ont envie de faire ou non ; la participation n'est jamais forcée mais toujours proposée. Une accueillante (ou deux) propose(nt) donc une activité tandis que les autres supervisent et accompagnent les enfants préférant s'occuper librement ou se reposer. Un choix engagé qui permet de passer des fins de journées des plus agréables !

A Longchamps, les enfants ont quant à eux pu inaugurer les nouveaux locaux disponibles (ancienne classe de P3-P4) qui permet de réaliser plus d'activités créatives et d'avoir un coin jeux pour les plus jeunes. Du nouveau matériel de psychomotricité est également mis à disposition quotidiennement, pour le plus grand plaisir de tous ! Au passage, si vous avez des jeux/jouets en bon état, ils seront également ravis de leur donner une 2<sup>e</sup> vie !



# STAGES D'ÉTÉ 2022

## Stages ADEPS d'Engreux

Plus d'informations à ce sujet sont disponibles sur le site internet : [www.sport-adeps.be](http://www.sport-adeps.be)

Ce programme est livré sous réserve de l'évolution sanitaire. Les protocoles en vigueur au moment des stages seront respectés.



Disciplines sportives	Prix (€) en externat	04/04 au 08/04	04/07 au 08/07	11/07 au 15/07	18/07 au 22/07	25/07 au 29/07	1/08 au 05/08	08/08 au 12/08	16/08 (mardi) au 19/08	22/08 au 26/08
Eveil à la motricité	61.00	4-5			4-5	4-5	4-5	4-5		
Sports nature	98.50			10-12		10-12			10-12	
Multisports	61.00	6-12		8-12	6-12	6-12	6-12	6-12	8-12	
Multisports focus	70.50			10-12 focus escalade		10-12 focus escalade			10-12 focus escalade	
								10-13 focus kayak		
Course d'orientation	61.00								10-13	
Kayak	125.00		12-17	10-13		10-13	12-17			12-17
Tir à l'arc	98.50									12-17
Tir sportif	125.00								9-12	12-17
New ! VTC (vélo tout chemin)	98.50									12-17
Sauvetage sportif	125.00						13-17			
Zap nature	98.50		12-17				12-17			12-17
Zap fun nature	98.50		12-17							12-17
Zap multi	61.00		13-17				13-17			
Zap multi focus	70.50						13-17 focus escalade			
Motocyclisme (moto électrique tout-terrain)	155.50		9-17							
Pêche à la mouche	125.00		13-17							
Randonnée 18+	61.00				18 et+					
New ! Multisports 18-49 ans	61.00				18-49					
Multisports seniors	98.50				50 et+					
Sports Aventure (internat : dimanche)	288.90			10-13 di 10/07		13-17 di 24/07	13-17 di 31/07		13-17 lu 15/08	

### STAGES : LES BÊTISES DE NICOLAS

Animations de boulangerie-pâtisserie à la salle de Village de Flamierge : vous réalisez des pâtisseries et repartez avec votre gâteau et le cahier de recettes !

Contactez-le via [nicolas\\_louis@hotmail.com](mailto:nicolas_louis@hotmail.com) ou au 0479/55 19 51

### STAGES D'ÉTÉ POUR ENFANTS DE 6 À 12 ANS

Du 4 au 8 juillet : «Les gourmandises du boulanger-pâtissier» de 9h à 16h avec garderie gratuite de 8h à 9h et de 16h à 17h, 140€ la semaine avec la reprise des réalisations ainsi que les recettes, possibilité de repas chauds à 3.5€/repas.

Du 23 au 26 août : «Les folies du boulanger-pâtissier» de 9h à 16h avec garderie gratuite de 8h à 9h et de 16h à 17h, 140€ la semaine avec la reprise des réalisations ainsi que les recettes, possibilité de repas chauds à 3.5€/repas.

### STAGES SPORTS/COUSINE DE 6 À 12 ANS

Dates : du 4/07 au 8/07 et du 22/08 au 26/08

Infos et inscriptions : Pascal Leboutte au 0497/25.97.25 ou Jennifer Monseur [jen.monseur@hotmail.fr](mailto:jen.monseur@hotmail.fr)

## ECOLE DE COMPOGNE

### Compogne à Bredene : c'est la classe ... de mer !



Nous sommes partis à la mer du Nord du 7 au 11 mars dernier. Sachant cela, notre grand ami chanteur et auteur de livres, André Borbé, nous avait demandé de nous inspirer du lieu pour trouver un nom aux 2 héros de son prochain roman. C'est donc remplis d'enthousiasme que nous sommes arrivés à Bredene sous un soleil radieux et un vent piquant.

Pendant toute la semaine, nous avons vécu un tas d'aventures plus étonnantes les unes que les autres : découverte des dunes, de la mer et de la plage bien sûr (avec tous nos sens), mais aussi de la ville d'Ostende (qui recèle un tas de secrets), d'un magnifique voilier (« Le Mercator »), d'un musée maritime extraordinaire et de divers ateliers surprenants. Les Petits Pas (les maternelles) sont venus nous rejoindre mercredi pour partager nos aventures.

Tous ensemble, nous avons cherché divers noms de héros. Ceux retenus sont : Loncour et Granlarge, en référence à nos découvertes sur place. Nous en avons directement informé André Borbé. Il a adoré ... et le livre est né ! Il s'intitule « Granlarge et Loncour » et parle bien entendu de la mer.

Nous sommes ensuite rentrés des souvenirs heureux plein la tête.

Notre ami est venu nous présenter son nouveau roman la semaine suivante. Vivement que nous puissions découvrir les aventures des deux héros !

Envie de plus d'infos ?

<https://sites.google.com/view/ecoledecompogne>



## ECOLE DE LONGCHAMPS



### Saint-Nicolas

«Nous avons reçu 77 nouveaux livres ! Quelle surprise en rentrant dans la classe ce lundi 6 décembre : il y avait des nouveaux livres sur presque tous les bureaux ! Des encyclopédies, des livres sur les animaux, le monde, l'espace, l'histoire, les peuples, les métiers ainsi que des bandes dessinées de toutes sortes et une partie de la collection « Max et Lili » qui nous explique des tas d'événements qui arrivent aux enfants (les cauchemars, les jeux vidéo, le décès d'un proche, les camps de vacances...).

C'est le Comité des Parents qui avait confié un budget à l'école pour acheter ces livres (la plupart en lots sur les sites de seconde main). Ils ont joué saint Nicolas eux aussi ! Pour l'instant, on les lit en classe mais bientôt, on pourra même les emprunter, et c'est nous qui allons gérer la bibliothèque !

Merci au Comité !

*P.S. : Le vrai saint Nicolas est passé un peu plus tard ce jour-là et chaque élève a reçu un gros sachet de friandises comme vous pouvez le voir sur la seconde photo. Merci saint Nicolas!»*



### Vive le carnaval !

Ce vendredi 25 février, les élèves de maternelle et de primaire de l'école de Longchamps ont participé à une grande fête carnavalesque. Tout le monde était déguisé, même les professeurs !

Les enfants ont dansé sur des musiques entraînantes et ont lancé des serpentins et des ballons. De plus, ils ont mangé des crêpes préparées par les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire et de 3<sup>ème</sup> maternelle; c'était délicieux !!

Tous se sont bien amusés !

*Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>.*

## ECOLE DE GIVRY

Le dimanche 27 mars, le comité scolaire de Givry a de nouveau proposé une marche conviviale. Le beau temps nous a accompagné dans cette belle balade et, à l'arrivée, un buffet de délicieuses préparations proposées par des parents nous attendait. Une très belle matinée et les enfants en ont profité pour ramasser les déchets trouvés au fil du parcours, belle initiative.



## ECOLE DE BERTOGNE

### Ça bouge à l'école communale de Bertogne !

Les élèves de P1/P2 de l'école de Bertogne ont été invités à participer au projet «Ma commune en couleur...». Pour ce faire, nous sommes allés nous promener dans Bertogne afin de choisir un endroit préféré et de le dessiner. Tous les dessins ont été posés sur le blason de la commune, aussi bricolé par les enfants. Nos artistes vous invitent à venir découvrir leur œuvre à la maison du tourisme de Bastogne durant les vacances de Pâques.



Reconnaissez-vous les endroits dessinés ?



### PERMANENCE

**Jean-Marc Franco - Bourgmestre**  
Samedi de 9h à 10h et  
sur rendez-vous : 0474 86 01 51  
bourgmestre@bertogne.be

**Gretel DEQUAE-SCHRIJVERS -**  
**1<sup>er</sup> Echevinne**  
Sur rendez-vous  
0479 96 01 29  
gretel.schrijvers@bertogne.be

**Eric DEMEUSE - 2<sup>ème</sup> Echevin**  
Sur rendez-vous  
0498 75 84 28  
eric.demeuse@bertogne.be

**Christine Glaise - 3<sup>ème</sup> Echevinne**  
Sur rendez-vous  
0478 94 29 50

**Michel PONCIN -**  
**Président du CPAS**  
Mercredi de 9h à 12h  
0494 37 65 68  
president.cpas@bertogne.be

**L'ADMINISTRATION COMMUNALE**  
**EST OUVERTE:**

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Pour les personnes qui ne peuvent  
se présenter pendant les heures  
d'ouverture des bureaux,  
un service de rendez-vous existe :

**061 21 61 09**



[www.bertogne.be](http://www.bertogne.be)